CCAS
COMMUNE DE LAISSEY
DEPARTEMENT DU DOUBS - ARRONDISSEMENT DE BESANCON – CANTON DE BAUME LES DAMES

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 4 AVRIL 2023

Par suite d'une convocation électronique adressée en date du 23 Mars 2023, les membres composant le Conseil d'Administration du CCAS de Laissey, se sont réunis, en session ordinaire, le 4 Avril 2023 à 18 H, à la MAIRIE de LAISSEY (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique MESNIER, Président du CCAS de Laissey.
Nombre de conseillers en exercice : 11
Membres élus présents (dans l'ordre du tableau) : Dominique MESNIER, Léa DEERY, Virginie KHODJA, Laura SCHICK (à partir de 18H30 – à partir du point n°3),
Membres désignés par le Maire (dans l'ordre alphabétique) : Anne-Marie ARMAND, Chantal FAWER, Laurence RENAUD,
Membres Absent(s) excusé(s) : Claude ARMAND, Céline GRUET, Gisèle LINVAL, Annie RENAUD, Laura SCHICK (jusqu'à 18H30 – Point n° 1 au point n° 2)
Pouvoir(s) : Claude ARMAND a donné pouvoir à Anne-Marie ARMAND, Gisèle LINVAL a donné pouvoir à Laurence RENAUD, Annie RENAUD a donné pouvoir à Chantal FAWER, Laura SCHICK a donné pouvoir en son absence (de 18H à 18H30 – du point 1 à point 2 inclus) à Dominique MESNIER,
Membres Absent(s) :
Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité à l'article L2121 – 15 du Code des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.
Secrétaire de Séance : Léa DEERY qui accepte cette fonction.

OBJET DE LA REUNION

1/ Validation du procès-verbal du dernier conseil d'administration en date du 2 Décembre 2022
2/ Validation du compte de gestion 2022
3/ Validation du compte administratif 2022
4/ Affectation du résultat 2022
5/ Budget primitif 2023
6/ Opération Brioches de l'ADAPEI 2023
7/ Opération cartes jeunes du CRIJ de Franche-Comté 2023-2024
8/ Repas/colis des Anciens 2023
9/ Subventions 2023 à accorder aux associations
10/ Aides d'urgence à accorder 2023
11/ Pass'sports loisirs culture 2023 du CCAS de Laissey
12/ Convention avec Présence Verte reconduction en 2023
13/ Cérémonie des nouveaux nés en 2022
14/ EDF : clients en difficulté
15/ Questions diverses

1/ VALIDATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 DECEMBRE 2022

Le Président demande au Conseil s'il a des corrections ou des remarques à faire sur le compte rendu du dernier conseil d'administration en date du 2 DECEMBRE 2022.
L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,
Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le procès-verbal du dernier conseil d'administration.

2/ DELIBERATION CCAS N° 001-2023 : VALIDATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Le Président présente au Conseil le compte de gestion 2022 su SERVICE DE GESTION COMPTABLES – SGC – DE VALDAHON BAUME LES DAMES qui est identique au compte administratif 2022 établit par le CCAS de Laissey.
L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,
Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le compte de gestion 2022 du budget CCAS établi par le SGC VALDAHON BAUME-LES-DAMES.

3/ DELIBERATION CCAS N° 002-2023 : VALIDATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Président présente le compte administratif 2022 (par chapitre) du CCAS tel que ci-dessous (SANS report des résultats antérieurs)

CHAPITRES	CCAS
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	3924.80
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1910.00
66 CHARGES FINANCIERES	0.00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.00
TOTAL DEPENSES FONTIONNEMENT	**5834.80**
70 PRODUITS DES SERVICES	100.00
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	5000.00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	**5100.00**
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	**734.80**

Le Président présente :
LES DEPENSES : 5834.80 €
⇨ Chapitre 011
- Le repas des Anciens = 2826.41 €
- Les colis des Anciens et colis chocolats = 954.05 €
- Nouveaux nés 2021 = 144.34 €
⇨ Chapitre 65
- Cartes jeunes achetées : 50 cartes x 7 € = 350 €
- Deux aides financières d'urgence : une de 350 € et une de 150
- 23 demandes de Pass'sports loisirs culture à 20 € = 460 €
- Subvention à l'Epicerie Solidaire de Baume les Dames : 200 € + à l'association Semons l'Espoir : 200 € + à l'association Oncodoubs 100 € + Jeunesse Plein Air 100 € = 600 €

LES RECETTES : 5100 €
⇨ Chapitre 70
- Vente de 50 cartes jeunes à 2 € : 100 €
⇨ Chapitre 74
- Subvention du budget communal : 5000 €

⇨ **18H30 : Arrivée de Laura SCHICK**

Le Président ne prend pas part au vote et quitte la séance le temps du délibéré et du vote.

La présidence de la séance est confiée à ce moment-là à la Vice-Président pour assurer la délibération et le vote du CA 2022.
L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU, LE PRESIDENT AYANT QUITTE LA SALLE ET DONNE LA PRESIDENCE DE LA SEANCE A LA VICE-PRESIDENT (QUORUM OK), ET APRES DELIBERATION,
Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le compte administratif 2022 du CCAS par chapitre.

⇨ Le Président revient dans la salle et reprend la présidence de la séance.

4/ DELIBERATION N° 003-2023 : AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Le Président informe le Conseil que le résultat 2022 du budget CCAS est de -734.80 € (5100 € de recettes – 5834.80 € de dépenses) mais que le résultat cumulé (avec les résultats des années antérieures) est de 530.01 € (-734.80 € résultat 2022 + 1264.81 € résultats antérieurs).

Il propose au Conseil d'Administration l'affectation du résultat 2022 comme suit :

BUDGET CCAS								
INVT								
FONCT	1 264.81	0.00	-734.80		530.01	AU R002	530.01	Report du résultat de fonctionnement en excédent de fonctionnement

Le résultat de 530.01 € sera affecté à la ligne Recettes de Fonctionnement 002 du budget CCAS 2023.
L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,
Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité l'affectation du résultat 2022 du CCAS à inscrire au BP CCAS 2023 telle que présentée ci-dessus.

5/ DELIBERATION CCAS N° 004-2023 : VALIDATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le Président présente au Conseil le budget primitif 2023 du CCAS par chapitre comme ci-dessous. Il rappelle que le vote des montants inscrits au budget ne valide pas les opérations à mener. Les opérations doivent être validées séparément.

COMPTES	BP 2022	REAL 2022	BP 2023	COMMENTAIRES
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
6257 Réceptions	4 000.00	3 924.80	4 000.00	Repas et colis des Anciens + naissances
TOTAL 011 CHARGES A CARACTERES GENERAL	**4 000.00**	**3 924.80**	**4 000.00**	
6561 Secours	500.00	500.00	500.00	Aides d'urgence En 2022 = deux aides une 150 € et une 350 €
6562 Aides	1 000.00	810.00	1 000.00	En 2022 = 50 cartes jeunes achetées 7 € au CRIJ et revendues à 2 € pour les jeunes + pass'loisirs 20 € x 23 demandes + présence verte x 0 (0 €) En 2023 = cartes jeunes ? Pass'loisirs ? Présence verte ?
6574 Sub fonctionnement aux organ droit privé	600.00	600.00	600.00	En 2022 : Semons l'espoir : 200 € + Epicerie solidaire BLD : 200 € + Oncodoubs 100 € + Jeunesse en plein air : 100 € En 2023 : idem ? Autre ? Nouvelles demandes
TOTAL 65 CHARGES DE GESTION COURANTE	**2 100.00**	**1 910.00**	**2 100.00**	
TOTAL DEPENSES	**6 100.00**	**5 834.80**	**6 100.00**	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
002 Excédent antérieur reporté	1 264.81	0.00	**530.01**	**Affectation résultats**
TOTAL 002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	**1 264.81**	**0.00**	**530.01**	
7063 Redevance services sportifs	0.00	0.00	0.00	
70632 Redevance à caractère de loisirs	100.00	100.00	150.00	En 2022 : 50 x 2 € cartes jeunes ont été vendues En 2023 : prévoit-on 50 cartes à vendre ou autre ? Quel tarif ? Etre concordant avec la dépense.
TOTAL 70 PRODUIT DES ERVICES	**100.00**	**100.00**	**150.00**	
74741 Participation des communes	5 000.00	5 000.00	5 500.00	Subvention de la Commune
TOTAL 74 PARTICIPATIONS ET DOTATIONS	**5 000.00**	**5 000.00**	**5 500.00**	
TOTAL RECETTES	**6 364.81**	**5 100.00**	**6 180.01**	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	**264.81**	**-734.80**	**80.01**	

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,
Le Conseil d'Administration à l'unanimité valide le budget primitif 2023 tel que présenté ci-dessus.

ACTIONS 2023

6/ OPERATION BRIOCHES DE L'ADAPEI

Le Président fait un point sur l'opération VENTE DE BRIOCHES qui a eu lieu du 27 Mars au 2 Avril 2023. Les 96 brioches commandées ont été vendues par les membres du CCAS. Un grand merci aux membres du CCAS et aux administrés qui ont accepté d'acheter une ou plusieurs brioches pour l'ADAPEI qui vient en aide aux personnes handicapées.

7/ DELIBERATION CCAS N° 005-2023 : OPERATION CARTES JEUNES

Le Président demande au Conseil si le CCAS participe comme tous les ans à l'opération Cartes Jeunes organisée par la Région.
En 2022 : 50 cartes ont été commandées. Pas de commandes supplémentaires. Vente difficile (certainement due à période covid) !

Attention en 2023 le prix de la carte jeune passe à 9 € (contre 7 € en 2022).
Le Président propose d'augmenter aussi la part des jeunes et de vendre les cartes jeunes à 3 € l'unité (contre 2 € en 2022).

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,
Le Conseil d'Administration à l'unanimité :
- valide de participer à l'opération carte jeunes 2022-2023
- valide l'achat de 50 cartes jeunes auprès du CRIJ
- fixe le prix de vente des cartes aux jeunes à 3 €
- valide la prise en charge de l'achat des cartes jeunes à 9 € l'unité
- autorise le Président à passer des commandes supplémentaires si le budget le permet sans autre délibération.

8/ DELIBERATION CCAS N°006-2023 : REPAS ET COLIS DES ANCIENS

Le Président propose au Conseil de prévoir la date du repas des Anciens. Il propose le dernier dimanche de novembre soit le Dimanche 26 Novembre 2023.
Lors de la réunion de travail du 16 mars 2023 il a été décidé de baisser le budget charges générales dont fait partie le repas des Anciens d'au moins 500 € notamment en faisant un repas avec une seule entrée (au lieu de 2).
D'autre part, le Président propose au Conseil de modifier l'âge minimum pour recevoir un colis et passer à 75 ans (contre 70 ans) pour les Anciens qui ne peuvent ou ne souhaitent pas participer au repas.

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,
Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité :
- l'organisation d'un repas des Anciens pour les personnes âgées de 65 ans et plus le Dimanche 26 Novembre 2023 midi,
- l'âge pour recevoir un colis pour les Anciens qui ne peuvent ou ne souhaitent pas participer au repas à 75 ans,
- la prise en charge l'ensemble des dépenses du repas et des colis des Anciens en essayant de faire des économies (une entrée au lieu de deux pour le repas).

9/ DELIBERATION CCAS N° 007-2023 : SUBVENTIONS A ACCORDER

Le Président présente en premier lieu les remerciements reçus de deux associations : SEMONS L'ESPOIR et JEUNESSE EN PLEIN AIR.

Le Président propose de reconduire les subventions :
- Semons l'espoir qui est une association qui tous les ans remercie la Commune ou le CCAS de sa subvention. Association qui vient en aide aux parents dont les enfants sont hospitalisés pour 200 €.
- L'épicerie solidaire de Baume les Dames pour 200 €
- L'association Oncodoubs pour 100 €
- L'association JPA JEUNESSE AU PLEIN AIR pour 100 €

Et fait part d'une nouvelle demande :
- La banque alimentaire de Besancon

PRECISION : il n'y a aucun doublon de versement de subvention avec le budget communal ! la Commune subventionne : ACCA LAISSEY, Amicale des donneurs de sang de Roulans, AMF Téléthon, Croix Rouge Française de Besancon, Dons d'organes, Fanfare Roche-Laissey, Prévention Routière, Anciens Combattants de Laissey, Souvenir Français Local, Le Chat des Laissey, Sublime de Franche-Comté, Laissey Sports Loisirs, Les Francas Chantier Jeunes. Et cette année en plus : les Artistes à la Campagne, l'Ecole des Métiers et une association d'aide à la Turquie/Syrie.

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,
Le Conseil d'Administration valide l'attribution de subvention de fonctionnement 2023 comme suit :
- Semons l'espoir 200 €.
- L'épicerie solidaire de Baume les Dames pour 200 €
- Oncodoubs pour 100 €
- JPA JEUNESSE AU PLEIN AIR pour 100 €

10/ AIDE D'URGENCE

Aucun dossier à présenter => ajourné.

11/ DELIBERATION CCAS N° 008-2023 : PASS'SPORTS LOISIRS CULTURE DE LAISSEY

Le Président rappelle au Conseil que 23 demandes de « pass'sports loisirs culture » ont été faites en 2022.
Il propose au Conseil de renouveler l'opération aux mêmes conditions :
- Aide de 20 euros pour toute activité de sports loisirs culture
- Jeunes domiciliés à Laissey
- Jeunes entre 0 et 18 ans (inclus)
- Diffusion du bulletin de participation en octobre 2023
- Date limite de dépôt du dossier le 30/11/2023
- Paiement en décembre 2023
- Et d'ajouter un maximum de dossiers à traiter comme évoqué lors de la réunion de travail du 16 mars 2023 à savoir les 30 premières demandes pour ne pas être débordé budgétairement.

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,
Le Conseil d'Administration à l'unanimité fixe les modalités du « pass'sports loisirs culture de Laissey » comme suit :
- Aide de 20 euros pour toute activité de sports loisirs culture
- Jeunes domiciliés à Laissey
- Jeunes entre 0 et 18 ans (inclus)
- Diffusion du bulletin de participation en octobre 2023
- Date limite de dépôt du dossier le 30/11/2023
- Paiement en décembre 2023
- Seules les 30 premières demandes seront traitées pour ne pas être débordées budgétairement. Si le nombre de demandes dépassent les 30, le CCAS se laisse l'option de traiter des demandes supplémentaires suivant le budget encore disponible à ce moment-là.

12/ DELIBERATION CCAS N° 009-2023 : PARTICIPATION A LA PRESENCE VERTE

Le Président rappelle au CCAS qu'une convention avec l'association PRESENCE VERTE a été signée pour la prise en charge de la moitié des frais d'installation du système de maintien à domicile et du premier mois d'abonnement pour chaque nouvel adhérent.
En 2022 aucun abonnement n'a été souscrits à la Présence Verte.

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,
Le Conseil d'Administration à l'unanimité valide le maintien de la collaboration entre le CCAS de Laissey et PRESENCE VERTE aux mêmes conditions, pour l'année 2023 :
- la prise en charge de la moitié des frais d'installation du système de maintien à domicile
- et du premier mois d'abonnement pour chaque nouvel adhérent.

13/ CEREMONIE DES NOUVEAUX NES

Pour information, le Président rappelle que sept (sur huit) bébés nés en 2022 ont reçu de la part du CCAS, pour chaque enfant : un chèque cadeau de 50 € + un livre + 1 bouquet de fleurs lors d'une cérémonie organisée à la salle polyvalente le dimanche 22 janvier 2023. Les parents étaient très heureux de ce petit moment de partage.
Cette action sera revue ultérieurement pour les naissances 2023 quand il y aura un nombre précis de naissances afin de prévoir au mieux le budget 2024 et organiser au mieux la petite cérémonie en janvier 2024.

14/ AIDE AUX CLIENTS EDF EN DIFFICULTE

Aucun dossier à présenter => ajourné.

15/ QUESTIONS DIVERSES

Idées évoquées lors de la réunion du 16 mars 2023, peut-être à rediscuter ou affiner :

15.1/ APRES-MIDI JEUX INTERGENERATIONS :

La Vice-Présidente propose d'organiser pour toute la population un après-midi jeux intergénération le SAMEDI 3 JUIN 2023 de 14H à 17H.
Le Conseil d'Administration à l'unanimité valide l'organisation de cette journée. L'organisation sera revue lors d'une prochaine réunion.

15.2/ POUR LES ENFANTS ET LEUR FAMILLE
La Vice-présidente propose d'organiser des manifestations pour l'enfance et la famille :
- Jardin de la petite enfance sur parcelle communale
- Chasse aux œufs de paques des enfants avec carte au trésor
- Fête d'halloween et maison hantée pour les enfants

Le Conseil d'Administration à l'unanimité valide l'organisation de ces petits moments festifs pour les enfants et leur famille. L'organisation sera revue lors d'une prochaine réunion.

15.3/ POUR LA SANTE ET LA PREVENTION
La Vice-présidente propose que le CCAS participe à :
- Octobre Rose
- Mars Bleu
- Téléthon les 8 et 9 Décembre 2023

Le Conseil d'Administration à l'unanimité souhaite participer à MARS BLEU mais en 2024. Ne souhaite pas participer à Octobre Rose ni au Téléthon.

L'ordre du jour étant épuisé,
Les Conseillers n'ayant plus de questions,
Le Président lève la séance à 20 H 08

Fait à Laissey, le 4 Avril 2023,
Le Président du CCAS de Laissey,
Dominique MESNIER

MAIRIE DE LAISSEY (Doubs) 25820

L'administratrice secrétaire de séance,
Léa DEERY

Affiché et publié le : 7 Avril 2023
Retrait affichage le :

RECAPITULATIF DES DECISIONS PRISES :

NUMERO DELIBERATION	LIBELLE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	CONSEIL D'ADMNISTRATION DU 4 AVRIL 2023			
	VALIDATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 DECEMBRE 2022	9	0	0
001-2023	VALIDATION DES COMPTES DE GESTION 2022	9	0	0
002-2023	VALIDATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 - LE MAIRE NE PREND PAS PART AU VOTE	9	0	0
003-2023	AFFECTATION DU RESULTAT 2022 AU BUDGET 2023	10	0	0
004-2023	BUDGET 2023	10	0	0
	BRIOCHES DE L'ADAPEI			
005-2023	CARTES JEUNES 2023-2024	10	0	0
006-2023	REPAS ET COLIS DES ANCIENS 2023	10	0	0
007-2023	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS	10	0	0
	AIDE D'URGENCE - PAS DE DEMANDE - AJOURNE			
008-2023	PASS SPORTS LOISIRS CULTURE DE LAISSEY 2022	10	0	0

009-2023	PRESENCE VERTE PARTENARIAT	10	0	0
	NOUVEAUX NES 2022 INFORMATION			
	CLIENTS EDF EN DIFFICULTES - PAS DE DOSSIER - AJOURNE			
	APRES-MIDI JEUX INTERGENERATION LE 3 JUIN 2023	10	0	0
	JARDIN DE LA PETITE ENFANCE	10	0	0
	CHASSE A L'ŒUF AVEC CARTE AU TRESOR	10	0	0
	HALLOWEEN ET MAISON HANTEE POUR ENFANTS	10	0	0
	OCTOBRE ROSE	0	10	0
	MARS BLEU EN 2024	10	0	0
	TELETHON	0	10	0